

**Termes de référence pour un séminaire organisé par AFRISTAT et l'Insee du 2 au 10 juillet 2018 au Centre de formation de l'Insee à Libourne, sur le thème : « Les statistiques agricoles et de l'environnement liées aux ODD dans les États d'Afrique Subsaharienne, dans les pays du Maghreb et en Haïti »**

## **I. Contexte et justification**

Considérée comme un thème prioritaire dans les pays du Sud, l'agriculture peut être un véritable levier pour la croissance économique africaine. La réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire est étroitement liée au développement d'une agriculture forte, adaptée aux spécificités du continent, respectant les principes d'inclusion et de durabilité, inscrits dans le cadre des objectifs du développement durable (ODD) adoptés par les Nations unies en 2015.

Repenser l'agriculture était au cœur des discussions de la COP22 à Marrakech en 2016, notamment avec l'initiative « Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) » qui vise à aider les agriculteurs africains à faire face aux aléas climatiques à travers une meilleure gestion des sols, de l'eau et des risques.

En matière de sécurité alimentaire, le renforcement des capacités de résilience des populations fait l'objet de nombreux programmes d'assistance technique, au premier rang desquels ceux initiés par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les Nations Unies ont mis en place le programme mondial décennal des recensements de l'agriculture 2020 qui couvre la période 2016-2025. Initié lors du cycle 2010, le programme mondial préconise l'approche modulaire de la planification des recensements et des enquêtes.

Dans son rôle d'harmonisation et de renforcement des capacités des États membres, AFRISTAT appuie les pays pour l'amélioration de leurs systèmes d'information en matière de statistiques agricoles. Il accompagne notamment les instituts nationaux de la statistique dans la mise en place d'enquêtes et de recensements agricoles.

De façon spécifique, AFRISTAT et la FAO ont signé en décembre 2016 un protocole d'accord en vue de contribuer à la réalisation de certaines actions de la Stratégie globale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales en matière de formation et d'assistance technique. Cette entente naît de la convergence des missions d'AFRISTAT au niveau sous-régional avec celles de la FAO au niveau mondial sur la conception et la mise en œuvre de méthodologies et normes en vue de la collecte, de la validation, du traitement et de l'analyse des données. Sur cette base, AFRISTAT est suffisamment outillé pour fournir, pour le compte de la FAO, la formation et l'assistance technique nécessaire auprès des pays africains, notamment d'Afrique francophone, en matière de : (i) création et utilisation des bases de sondage principales dans les enquêtes agricoles telles que celles prévues

dans l'enquête agricole intégrée, et de (ii) méthodologie de collecte, traitement et d'analyse des données permettant la compilation d'informations statistiques sur les bilans alimentaires.

Pour ces deux volets des pays pilotes ont été choisis :

- Mali, Madagascar, Capo Verde et Côte d'Ivoire pour les bases de sondage principales.
- Mali, Madagascar, Bénin et Guinée pour l'élaboration des bilans alimentaires.

Ce deuxième volet sur les bilans alimentaires contribue directement à renseigner deux indicateurs au niveau des ODD :

- à travers la disponibilité énergétique alimentaire (DEA) issue du bilan alimentaire, on renseigne l'indicateur 2.1.1 à savoir la prévalence de la sous-alimentation rattaché à l'ODD 2 et à la cible 1 ;
- de même les pertes après récoltes renseignent aussi l'indicateur 12.3.1 qui est l'indice relatif aux pertes alimentaires mondiales ODD 12, cible 3.

Tout récemment le Cameroun vient de se joindre aux quatre pays élaborant les bilans alimentaires.

Les trois principales composantes à la base de la Stratégie mondiale sont :

1. La production d'un ensemble minimum de données de base.
2. Une meilleure intégration de la statistique agricole au sein des Systèmes nationaux de statistique.
3. L'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités statistiques à travers les plans stratégiques de développement des statistiques agricoles et rurales.

Les INS étant dans la grande majorité des pays les coordonnateurs des systèmes statistiques nationaux (cf. SNDS), leurs cadres sont au même titre que les statisticiens des ministères de l'agriculture et du développement rural le public privilégié pour ce séminaire de formation.

En adoptant la Position africaine commune (PAC) lors du Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu le 22 janvier 2014 à Addis Abeba, Éthiopie, les dirigeants africains ont également souligné que la PAC devrait être conforme à la Vision africaine 2063 et inclure des objectifs spécifiques à atteindre. Par ailleurs, le Sommet de mai 2013 a demandé à la Commission, en collaboration avec l'Agence du NEPAD, la CEA, la BAD, le PNUD, l'UNFPA et d'autres organismes actifs dans le domaine social de mettre en place un groupe de travail technique pour traduire les priorités de l'Afrique dans le cadre du Programme de développement post-2015 (identifiées dans la Position africaine commune) en buts, cibles et indicateurs spécifiques à inclure dans les objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda global pour l'après-2015<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir Assembly/AU/Dec.474-489(XXI) Assembly/AU/Decl.1-3(XXI) Assembly/AU/Res.1(XXI)  
Accessed at [http://www.au.int/en/sites/default/files/Assembly%20AU%20Dec%20474-489%20%28XXI%29%20\\_E.pdf](http://www.au.int/en/sites/default/files/Assembly%20AU%20Dec%20474-489%20%28XXI%29%20_E.pdf)

## **II. Le séminaire AFRISTAT / Insee**

Dans le cadre du renforcement des capacités des pays, **l'Insee et AFRISTAT organisent un séminaire du 2 au 10 juillet 2018 au Centre de formation (Cefil) de l'Insee à Libourne.** A partir de l'expérience française et internationale (FAO) en matière de statistiques agricoles, l'objectif du séminaire est multiple :

- Présenter et partager les expériences pays en matière de statistiques agricoles.
- Analyser les indicateurs des ODD relatifs aux questions agricoles et alimentaires, principalement ceux liés à l'ODD2 « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » et qui sont gérés par la FAO, et leur pertinence au niveau africain.
- Présenter les principales sources pour les statistiques de base devant permettre de calculer ces indicateurs et identifier les contraintes pour leur production ; présenter les méthodologies et outils existants et leurs adaptations pour les pays.

Un objectif secondaire est assigné au séminaire : sensibiliser les participants à l'importance d'un système d'information sur les statistiques agricoles suffisamment étendu, fiable, actualisé, de qualité, et garantissant une comparabilité internationale.

Le séminaire sera animé principalement par des experts statisticiens de l'Insee et des services statistiques de l'agriculture, de la FAO et d'AFRISTAT ayant une grande expérience des thématiques abordées.

## **III. Résultats attendus**

- Une connaissance partagée par tous en matière de statistiques agricoles, et de configuration des systèmes d'informations agricoles et alimentaires ;
- Une meilleure prise en compte des concepts de sécurité alimentaire et de leurs objectifs ;
- Une meilleure compréhension des ODD liés à la thématique, avec une appropriation des méthodes pour le calcul de quelques indicateurs qui auront été sélectionnés dans le programme (exemples : 2.1.1 ; 2.3.1 ; 12.3.1) ;
- Le renforcement du réseau de statisticiens en charge de la production des statistiques agricoles, qui permet d'améliorer durablement la communication au sein du Système Statistique National.

## **IV. Public cible**

Ce sont les statisticiens des INS et du Ministère de l'agriculture directement impliqués dans la production de statistiques agricoles.

Il est recommandé que chaque pays soit représenté au moins par le responsable du service en charge des statistiques agricoles de l'INS. Il est souhaité que chaque pays soit représenté par deux participants au maximum (INS et Ministère de l'Agriculture), le nombre total de participants étant limité à 30.

## V. Supports à utiliser

- État des lieux des initiatives en matière de statistiques agricoles en Afrique, Lettre d'AFRISTAT n°72, 2015
- Programme d'enquêtes intégrées au niveau des exploitations, méthodologie (<http://gsars.org/fr/agris-handbook-on-the-agricultural-integrated-survey/>)

## VI. Préparation

Les participants rédigeront une note analysant finement la situation de leur pays au regard de l'existence ou non d'un système d'informations agricoles et alimentaires

Celle-ci s'appuiera sur une grille d'analyse qui leur sera fournie, les participants présenteront la situation de leur pays et les difficultés qu'ils rencontrent pour produire notamment les indicateurs relevant du secteur agricole, relatifs aux Objectifs du développement durable.

## VII. Financement

Les frais de participation au séminaire sont à la charge des pays participants. La décomposition par participant est la suivante :

- le transport aller/retour du pays de résidence jusqu'à Libourne, en France (entre 1300 et 1800 euros)
- des per diem (y compris une couverture santé obligatoire).

Un hébergement sur place à des conditions avantageuses est proposé par le Cefil. Les participants peuvent être logés en résidence pour un coût de 200 euros forfaitaire pour la durée du séminaire.

## VIII. Inscription avant le 17 mai 2018 à l'aide de la fiche ci-jointe

## IX. Informations pratiques

DURÉE	DATES	LIEU
7 jours	du 2 au 10 juillet 2018	Insee/Cefil - 3, rue de la Cité - 33500 Libourne - FRANCE
<b>Personnes à contacter</b>		
Insee - Constance TORELLI - Tél. : 33.(0)1.87.69.55.38.- Email : <a href="mailto:constance.torelli@insee.fr">constance.torelli@insee.fr</a> AFRISTAT – Mador FALL- Tél : (223) 221.55.00 - Fax : (223) 221.11.40 - Email : <a href="mailto:fall@afristat.org">fall@afristat.org</a>		